

AVIS SUR LA REUNION PUBLIQUE DE SYNTHESE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT 4 SAISONS DE LA STATION DE CHALMAZEL

Dans le cadre du développement 4 saisons de la station de Chalmazel, le projet d'aménagement porté par le Département de la Loire fait l'objet d'une concertation préalable du public du lundi 1^{er} novembre 2021 au jeudi 30 juin 2022.

Le dossier est consultable sur le site internet du Département de la Loire à <http://www.loire.fr>. Les observations peuvent être :

- envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : loire-chalmazel@loire.fr
- déposées en Mairie de Chalmazel-Jeansagnière sur le cahier des observations aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, à savoir du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
- adressées par courrier au DEPARTEMENT DE LA LOIRE 2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint Etienne Cedex 1

L'avis publié dans le Progrès le 22 mars 2022 détaille les modalités de la concertation publique et les documents joints.

QUATRIEME REUNION PUBLIQUE

Une réunion de synthèse de la concertation préalable du public est programmée le 9 juin 2022 de 18h30 à 19h. Elle proposera une première synthèse des réunions publiques.

Toutes les personnes souhaitant participer peuvent se joindre à cette réunion.

Le bilan de la concertation publique sera consultable à partir de l'automne 2022 sur le site internet du Département : loire.fr et une copie du rapport pourra être consultée par le public en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, pendant un an à compter de la date de clôture de la concertation.

CERTIFICAT DE PUBLICATION Parution de cette annonce Semaine ..22.... Jour ..31/05/2022..... PUBLIPRINT PROVINCE N° 1 - LE PROGRES ANNONCES LEGALES lpral@leprogres.fr 4, rue Paul Montrochet - 69286 LYON CEDEX 02 Capital 150.000 € RCS LYON B 338 700 420

Département
Loire (42)